

# *Cuba approuve un décret-loi sur les cadres de direction*

---



Photo: Granma

La Havane, 9 déc. (RHC)- Le Conseil d'État cubain a approuvé un nouveau décret-loi, établissant qu'une personne de nationalité autre que cubaine peut occuper un poste de direction, sauf dans les cas prévus par la loi.

Le décret a été approuvé lors d'une séance à laquelle participait le principal dirigeant cubain Miguel Díaz-Canel et conduite par le président de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, Esteban Lazo.

Le nouveau texte juridique établit qu'à titre exceptionnel, le Président de la République peut approuver qu'une personne possédant une autre nationalité en plus de la cubaine puisse occuper un poste de direction sur proposition de l'autorité correspondante, sauf dans les cas prévus par la loi.

Source: Prensa Latina



**Radio Habana Cuba**